



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Brélès (29)

La régénération naturelle des arbres pour une gestion écologique des talus

Les élus ont choisi de gérer les bords de routes (communales et intercommunales) de manière plus écologique en décalant les périodes de fauche et en laissant les arbres s'y régénérer naturellement sans besoin de (re)planter.

Brelès, 888 habitants est une commune littorale du Nord Finistère au fond de l'Aber Ildut dans le périmètre du Pays d'Iroise communauté qui regroupe 19 communes. Elle offre services et commerces (école, poste, infirmiers, bibliothèque, bar, restaurant...) et travaille sur l'accueil des habitants et la qualité de vie. Outre un projet d'éco-lotissement (en cours de labellisation), une place importante à la biodiversité et au développement durable est laissée dans les réalisations et les projets.

➤ Gérer les bords de route

Gérés par les services techniques de la communauté de communes du pays d'Iroise dans le cadre du contrat passé entre les deux collectivités, une enveloppe annuelle de 9 500€ est allouée pour la mise à disposition des agents communautaires pour l'entretien des routes : peinture, maçonnerie, élagage...

En 2021, les élus de Brélès demandent aux agents des services techniques de changer leurs méthodes de gestion. Ces derniers ont par ailleurs préconisé un changement de calendrier des fauches et d'élagage pour inciter les communes à adopter une gestion plus écologique. Les élus conviennent avec les services techniques d'opérer cette nouvelle méthode :

- **fauche de « sécurité »** au printemps (mai > juillet) assurée sur les talus de bords de route uniquement dans les virages les plus importants (assurer une meilleure



Les hauts des talus ne sont pas fauchés et les pousses naturelles sur les flancs épargées

visibilité) et autour des panneaux routiers. Les fossés ne sont pas fauchés

- **fauche et élagage complets** en fin d'été (> septembre), sauf hauts de talus et pousses naturelles d'arbres (chênes, châtaigniers, noisetiers...) sur les flancs.

« Ça ne dérange en rien de laisser la végétation pousser au printemps et de ne la faucher qu'en fin d'été ; les ramasseurs de mûres en sont même très contents... Ce sont les élus communaux qui décident de ce qu'ils veulent faire en termes de gestion de leur réseau routier : la demande a donc été faite aux services de la CCPI, sans qu'il n'y ait nécessité de formaliser une convention ou un écrit » explique Guy Colin, maire.

Une charte pour les élus



Les agents intercommunaux gèrent 104 kms de routes communales et communales. Ils s'appuient sur les choix politiques des élus communaux qui dictent les méthodes de gestion sur leur territoire. Après avoir rédigé une charte d'intention distribuée à l'ensemble des élus des 19 communes, les agents ont changé les méthodes de gestion. Aujourd'hui, presque toutes les communes de la CCPI adoptent des méthodes jugées plus écologiques. ■

➤ Gestion différenciée

Il est demandé aux agents de services techniques d'épargner les jeunes pousses ainsi que les hauts des talus, pour laisser la végétation spontanée s'y développer et devenir à terme, une strate arborée. Ces méthodes n'ont pas engagé de sur-coûts pour la commune. « Les agents de la CCPI ont parfois des difficultés à faucher les talus en évitant les jeunes arbres : cela leur demande un travail supplémentaire avec un risque d'abîmer leur matériel. Pour autant, ils mesurent l'intérêt de la démarche et appliquent les consignes – le résultat est intéressant ! » explique Daniel Foricher, resp. des services techniques à la CCPI.

➤ Gestion des espaces verts de la commune

Les élus encouragent les deux agents de la commune à adopter des manières de faire plus respectueuses de l'environnement :

- Coupe des pelouses à +5 cm pour favoriser la biodiversité, limiter les adventices, réduire l'érosion des sols et freiner l'usure des outils et la consommation de carburant ;
- Zéro phyto et « mulching » (laisser les coupes de tonte sur place) évi-

tant des trajets inutiles en déchetteries et amendant naturellement les sols : « les joueurs de foot ont dû s'adapter à cette nouvelle façon de gérer la pelouse » ;

- Éco-pâturage : la commune a trois moutons qui pâturent les espaces verts communaux : cela limite l'usage d'outils et temps agents ;
- Acquisition d'une « herse étrille » qui gratte les sols (surfaces sablées telles le terrain de boules ou le cimetière) pour enlever les jeunes pousses ;
- Cimetière sablé et le colombarium entouré d'herbe synthétique

➤ Des difficultés

Plantes envahissantes. La ravenelle et le chardon sont des espèces indigènes envahissantes difficiles à

“ Ça ne coûte rien de replanter des arbres alors qu'il suffit de préserver ceux qui poussent tout seuls et c'est bon pour la nature et la biodiversité. ”



Guy Colin
maire

gérer et qui posent problèmes aux agriculteurs. Cela demande des interventions très régulières.

Espèces invasives (espèces exogènes envahissantes). L'ail triquètre est arraché manuellement dans les espaces verts en cœur de bourg, mais sa gestion à l'échelle de la commune est compliquée. La commune n'est pas concernée par la renouée du Japon très présente localement mais si les talus et bords de route se boisent, ils seront moins accueillants pour ces dernières qui n'apprécient pas l'ombre.

➤ Aller plus loin ?

À plus long terme : des points de vigilance sont à prendre en compte ou d'amélioration à apporter :

- S'assurer que cette méthode de gestion soit pérenne alors qu'aucun document ne le formalise.
- Assurer un suivi (photographique par exemple) de certains secteurs identifiés.
- Éviter que les jeunes pousses ne soient élaguées à l'avenir : faut-il les tutorer ?

Travailler mieux avec les agriculteurs. Cette pratique d'élagage des talus, peu courante, pourrait être aisément mise en œuvre par les agriculteurs qui gèrent leurs talus, en propriétés privées.

« Nous avons invité les agriculteurs de la commune pour leur présenter ce choix de gestion tardive : ils étaient présents et tout à fait d'accord, même s'ils ne la pratiquent par forcément eux-mêmes ; nous devrions poursuivre ce travail de communication et d'échange avec les paysans, sur la pratique de garder les pousses naturelles aussi » précise Guy Colin. ■



Plantation d'arbres (financés par le Dépt) avec les jeunes de la commune pour un résultat réussi mais plus onéreux qu'une repousse naturelle

CONTACTS

Guy Colin, maire et vice-président chargé de l'environnement CCPI

Daniel Foricher, resp. des services techniques – CCPI - daniel.foricher@ccpi.bzh

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

